

<https://47.snuipp.fr/Cycles-nouveautes-a-la-rentree-2014>



Cycles : nouveautés à la rentrée 2014

- École -

Date de mise en ligne : jeudi 15 août 2013

Dernière mise à jour : 15 août 2013

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) réuni le 10 juillet 2013 a adopté le décret définissant une nouvelle organisation des cycles pour la scolarité allant de l'école primaire au collège.

Il s'agissait de décliner réglementairement une des dispositions de la loi d'orientation adoptée le 24 juin dernier par le Parlement avec la mise en place progressive de quatre cycles :

- cycle 1 englobant l'ensemble de l'école maternelle,
- cycle 2 allant du CP au CE2,
- cycle 3 pour CM1, CM2, 6e
- cycle 4 couvrant la 5e, la 4e et la 3e.

Des intentions à préciser

« Favorable à la mise en place de cycles, qui sur trois ans doivent favoriser des apprentissages adaptés aux rythmes divers des élèves » le SNUipp-FSU s'est notamment « félicité de la décision de créer un cycle unique pour l'école maternelle » qui correspond aux demandes qu'il a porté lors des concertations.

Il en va de même concernant la nouvelle définition du cycle 2, conçu comme une « stabilisation des apprentissages sur trois années et qui revalorise le CE2 considéré parfois jusque là comme une classe "de révision" ».

Le SNUipp-FSU est en revanche plus réservé sur le nouveau cycle 3 - qui inclut la 6e - parce que les conditions concrètes d'organisation sont encore loin d'être abouties.

De fait, il ne suffit pas d'élaborer de beaux cycles sur le papier, encore faut-il qu'ils « tournent rond » dans les écoles. Le fonctionnement des conseils de cycle 3 qui associeront enseignants de plusieurs écoles et enseignants du collège de rattachement reste à préciser.

Sur quel temps institutionnel ? Avec quels frais de déplacement ? Accompagné par quel type de formation ?

Ces questions ont toute leur importance pour passer de la construction théorique à une mise en oeuvre réussie de ces nouveaux cycles.

Le calendrier de mise en place

- septembre 2014 pour le cycle 1
- septembre 2015 dans les classes de CP, CM1 et 5e (première année de chaque cycle)
- septembre 2016 pour les classes de CE1, CM2 et 4e (deuxième année de chaque cycle)
- septembre 2017 pour les classe de CE2, 6e et 3e (dernière année de chaque cycle)

Lire [la déclaration du SNUipp-FSU au CSE](#)